

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

145 / Décembre 2017



Débat d'orientation budgétaire :
renforcer la proximité

Le dossier

entendre
... et la vie recommence

98%
DE NOS PATIENTS
RECOMMANDENT ENTENDRE

FABIEN DESNOUES
Audioprothésiste D.E.

Tous nos services ENTENDRE pour vous accompagner au quotidien : conseils, suivi gratuit, garantie 4 ans et assurances incluses, paiement en 10x sans frais, ... Venez nous rendre visite !!!

DESIGN DISCRETION

ASSURANCE 4 ANS GARANTIE



6, rue du Maréchal Foch
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél. **02 47 27 14 67**
Mail : entendre.montlouis@orange.fr

25, rue National - 37400 AMBOISE
Tél. 02 47 23 12 77 - Mail : entendre.amboise@wanadoo.fr

DEVIS ET BILAN GRATUITS

SUPER U
Montlouis

U DRIVE
coursesu.com

U location
Tél : 02 47 45 17 17

www.superu-montlouis.com
02 47 45 78 78
Avenue Victor Laloux
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30,
le vendredi jusqu'à 20h
et le dimanche de 9h à 12h

BRICO MARCHÉ
Les Bricopistes

NOUVEAU SERVICE
Click 2H Collect

Pouvoir tout faire Moins cher

- 1 Je réserve sur bricomarche.com
- 2 Mon magasin prépare ma commande sous 2 heures
- 3 Je dispose de 48 heures pour retirer et payer mes produits en magasin

37700 LA VILLE AUX DAMES
ZAC des Fougerolles - 02 47 45 11 49



MONTLOUIS-SUR-LOIRE

LES JARDINS DE MONTLOUIS

Votre Duplex 3 pièces

à partir de :

159 000€

Lot D401, avec jardin

ESPACE DE VENTE 59 BIS AV VICTOR LALOUX

0 800 444 800

Service & appel gratuits

e-h.fr

EUROPEAN HOMES

Illustration non contractuelle, libre interprétation de l'artiste.

Renforcer la proximité, maintenir la qualité de vie

Avec la préparation du budget 2018, la Ville de Montlouis renforce le cœur de ses compétences et de ses actions, pour plus de proximité et de qualité, pour construire la ville de demain en concertation et en cohérence avec l'aventure communautaire portée par Touraine-Est Vallées.

Au milieu des bouleversements que traverse notre pays, ma responsabilité reste de tracer le cap qui permettra à chacun d'aller de l'avant. Face à la baisse des dotations de l'Etat et à la suppression des contrats aidés, rien n'aurait été pire pour les Montlouisiennes et les Montlouisiens que d'ajouter l'immobilisme à la pénurie ou d'augmenter les taux d'imposition. Avec l'équipe municipale, nous avons pris, depuis 2014, les décisions permettant de préparer l'avenir tout en garantissant le fonctionnement des services publics locaux, gages de solidarité et d'accompagnement de proximité pour tous. Nous continuerons en 2018, en stabilisant les missions exercées par des personnels en contrats aidés. Car ces actions sont pour nous essentielles : elles ont trait à la



© Laubretton.

propreté de notre ville, de nos équipements ou au fonctionnement de la restauration scolaire en régie. Nous prendrons les mesures nécessaires pour maintenir les services rendus à la population et respecter ceux qui les exercent.

Le budget 2018 dans la continuité de ce que nous avons fait depuis 2014 est donc à la fois un exercice de maîtrise des dépenses et l'affirmation d'une ambition forte pour le vivre ensemble dans notre ville. Nous voulons cette ambition pour donner à chacun (familles, associations, acteurs économiques, commerçants...) les outils et équipements nécessaires à la conduite de projets dynamiques. L'affirmation du respect de l'engagement pris devant la population de ne pas augmenter,

pour la 5^e année consécutive, les taux des impôts locaux relevant de la ville sera tenue.

Dans un environnement économique toujours incertain et qui concerne l'ensemble des collectivités, le défi de la municipalité est d'agir pour l'intérêt général au quotidien et de bâtir la ville de demain. L'action municipale vise à faire vivre une ville démocratique et citoyenne, à développer un bouclier social municipal, à construire une ville à taille humaine et écologique autour de 3 axes politiques majeurs de la municipalité : la ville émancipatrice, en particulier dans l'importance qu'elle accorde à l'éducation ; la ville durable, en particulier dans l'ambition qu'elle a pour ses espaces publics et la protection de l'environnement, la ville solidaire et citoyenne, en particulier dans l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et à la tranquillité publique.

Pour vous être utiles, ces objectifs respectent une méthode exigeante :

- celle d'une démocratie locale dynamique, dans une logique de proximité et de transparence. C'est ainsi que nous mettrons en place en 2018 le Conseil de jeunes qui viendra compléter notre dispositif initié avec le Conseil des sages. Nous poursuivrons également les réunions participatives mensuelles et la consultation directe des citoyens sur des projets comme nous l'avons fait pour la grappe du quai Baillet.
- celle d'une gestion optimisée des ressources de la Ville, qu'il s'agisse du patrimoine, ou des finances publiques,
- celle d'un véritable dialogue social, avec les agents municipaux et de leur meilleur déploiement dans les services publics,
- celle d'une évaluation rigoureuse et régulière des politiques menées, dont nous rendons compte régulièrement, notamment dans le bilan de mi-mandat mais aussi lors de la réunion de présentation du budget à la population qui se tiendra cette année le mercredi 17 janvier à 18h30 en mairie, salle du Conseil.

L'engagement de vos élus, tout comme celui des services municipaux est entier pour réaliser, avec détermination et pragmatisme, les actions prévues au budget 2018.

Vincent Morette

Instants Choisis



1



2

© Laubretton.

© Laubretton.



3



4

1/2 Le Festival Jazz en Touraine a célébré, en septembre dernier, sa 31^e édition. Des artistes de renommée nationale et internationale étaient présents à Ligéria, au Magic Mirrors.

3 Le jury du concours de fleurissement (maisons et balcons) a récompensé les lauréats et félicité la vingtaine de participants pour leur contribution à l'embellissement de la commune.

Le palmarès : catégorie Maison : 1. Chantal Marquet, 2. Martine Chesseron, 3. ex aequo Martine Esnault et Jean-Michel Morisset ; catégorie Balcon : 1. Chantal Michaud, 2. Urma Vilette, 3. Alice Duplan.

4 Le 8 octobre s'est tenue en centre-ville la nouvelle manifestation municipale "Fête de l'automne" : bourse aux livres, animations autour du jardin, des jeux de société, randonnée pédestre, atelier pâtisserie, marché de saisons (fruits, légumes)... ont ravi les Montlouisiens.



5



6



7



8

5 Trois épreuves ont été courues lors du Trophée cycliste handisport : solo, tandem et handbike, avec l'appui de sportifs valides. Bravo aux très nombreux bénévoles qui encadrent cette manifestation sportive reconnue.

6/7 Dessins, photos et collages suspendus sur de simples cordelettes en plein cœur de ville. C'était la "Grande lessive" : une œuvre éphémère et collective à laquelle ont participé les enfants des écoles, la médiathèque, l'union des commerçants, les services municipaux, les acteurs de la semaine bleue... et qui a été ponctuée par la chorale des écoles.

8 La semaine bleue a été ponctuée par de nombreuses animations pour les seniors comme ici l'atelier de perfectionnement à Internet et à la bureautique.

9 Cérémonie du 11 novembre : hommage à ceux tombés sur les territoires en guerre, pour la Paix et la Liberté. Les élus ont dévoilés les nouvelles plaques sur le monument aux morts.



9

Instant Chosis ^{9^e} FESTIVAL **Manga** SUR LOIRE



1



2



3



4



5

1 Édition réussie ! Le 9^e Festival Manga-sur-Loire a réuni plus de 3 000 curieux et fans au complexe du Saule Michaud, le 21 octobre dernier.

2 Initiation à l'ikebana, art floral japonais. Chaque fleur, chaque branche tracent une ligne dans le bouquet, et composent ensemble un dessin harmonieux.

3 Temps fort du Festival, le défilé cosplay qui, d'année en année, voit croître la créativité.

4 C'est en famille, en solo ou entre amis que l'on se presse au festival pour profiter dans une ambiance conviviale des nombreuses animations gratuites.

5 Quoi de plus sympathique que de s'offrir un petit souvenir parmi les stands d'illustrateurs, de créateurs...

Retrouvez la vidéo de l'édition 2017, sur le site Internet : manga-sur-loire.fr





▲ Anne-Marie et Laurent Ferdoile.
Leur portrait à découvrir page 22.

Votre mairie

Place François-Mitterrand
37270 Montlouis-sur-Loire.
Tél. : 02 47 45 85 85

Horaires d'ouverture

- **Lundi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Mardi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
- **Samedi** : permanence "État civil", de 10h à 12h.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur le site Internet :
www.ville-montlouis-loire.fr



Et rejoignez-nous sur Facebook et sur Twitter.

Sommaire

ACTUALITÉS

- 08. Conseil de jeunes**
Participer à la vie de la cité.
- 09. Coup de pouce vers l'emploi**
Un site Internet de rencontres pour l'emploi.
- 10. Prévention de la délinquance**
Un collectif en veille pour le maintien de la tranquillité publique.



- 11. Transport "à la demande"**
Une navette pour véhiculer les personnes âgées ou fragilisées.

DYNAMIQUE LOCALE



- 12. Renforcer les liens associatifs**
La Ville accompagne et soutient les associations.

A LA LOUPE

- 13. Débat d'orientation budgétaire**
Renforcer la proximité.

EXPRESSION POLITIQUE

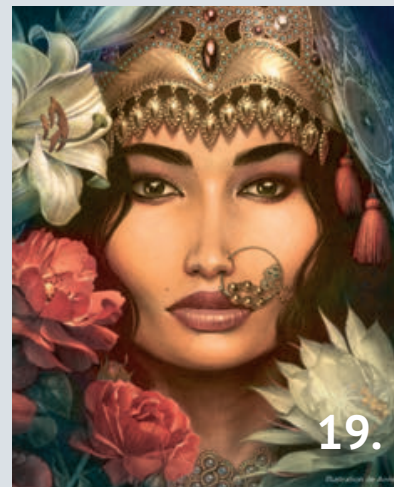
- 16. Les tribunes politiques**

EXPRESSION CITOYENNE

- 17. Rendez-vous citoyens...**
et résultats des élections sénatoriales.

CULTURE

- 18. Des coups de cœur à partager**
Les lecteurs de la médiateur échangeront autour des livres.



- 19. Spectacles**
Invitation au voyage.

VOS SORTIES

- 20. L'agenda des sorties culturelles, sportives...**

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

Montlouis
sur-Loire

COMMUNAUTÉ
Touraine-Est
Vallées

La Municipalité remercie tous ceux qui collaborent à la préparation de ce journal et participent par la publicité à sa promotion. Ce journal est imprimé sur du papier qui garantit la gestion durable de la forêt.

Directeur de la publication : Vincent Morette, maire de Montlouis-sur-Loire.

Co-directeur de la publication : Laurent Thieux, maire-adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de la communication.

Rédaction : Yohan Vioux, Christelle Boissinot. Tél. : 02 47 45 85 85. Antoine Burbaud. **Maquette** : Christelle Boissinot, service communication mairie de Montlouis. **Photos** : mairie de Montlouis (sauf mentions), @Lydie Aubreton. **Diffusion** : Alexis Rodier, mairie de Montlouis.

Impression : Mairie Info - 45, rue de l'Est. 92100 Boulogne Billancourt. Tél. : 01 46 05 36 36. **Publicité** : Régine Guillemot. Tél. : 06 18 21 85 73. Dépôt légal à parution.

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie 2018 des vœux du maire à la population, se déroulera lundi 15 janvier à l'espace Ligéria, à partir de 18h30. Le temps de revenir, avec une vidéo, sur les grands événements de l'année passée, mais aussi de connaître les axes politiques et les grands projets pour Montlouis.

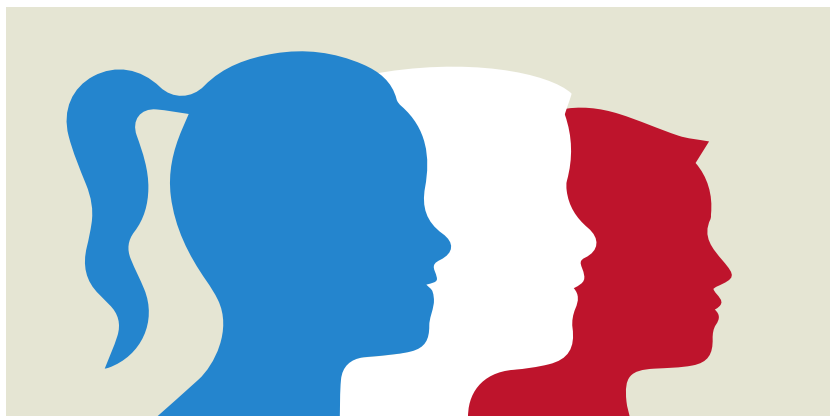
A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité.

WIFI GRATUIT DANS LES LIEUX PUBLICS

Place François-Mitterrand, médiathèque Stéphane-Hessel, gymnase Léo-Lagrange, complexe du Saule Michaud, Office de tourisme. Ce sont 5 espaces publics qui disposent d'un hotspot (point d'accès) Wifi gratuit à Montlouis. Dans chacun de ces endroits, toute personne, équipée d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un mobile peut se connecter gratuitement à Internet.



Conseil de jeunes



Comme prévu dans le programme de l'équipe municipale, la Ville va prochainement proposer la création d'un Conseil des jeunes.

Cette nouvelle instance de participation démocratique et citoyenne sera ouverte aux collégiens. L'objectif est d'offrir aux jeunes Montlouisiens la possibilité de participer à la vie de leur cité, de monter ou de s'associer à des projets qu'ils auront choisis et dans la réussite desquels ils s'investissent.

Les objectifs et les modalités seront présentés prochainement ainsi que le processus de désignation (élection prévue lors du premier trimestre 2018).

Le mode d'élection favorisera la représentation des différentes tranches d'â-

ges et permettra des candidatures individuelles ou groupées.

Un article sera consacré à ce sujet dans le numéro de Vivacité à paraître début janvier.

Rappelons que ce Conseil aura pour mission de permettre une réelle prise en compte des attentes des jeunes, de renforcer leur place dans Montlouis et contribuera ainsi au mieux vivre ensemble : un travail intergénérationnel visant à favoriser un renforcement du lien social et la capacité des jeunes à assurer pleinement leur citoyenneté. Ce Conseil bénéficiera d'un accompagnement par les services de la Ville et de ses partenaires (Communauté de communes, Centre socio culturel La Passerelle...).



Max Baudry, Daniel Trouillard et André Larvol médaillés lors de la cérémonie du 11 novembre.

Commémoration du 11 novembre

Max Baudry a reçu la "Croix du combattant", décoration décernée au titre de la guerre d'Algérie.

Daniel Trouillard et André Larvol ont quant à eux reçu respectivement la médaille du "Porte-drapeau"-20 ans et 3 ans de service. Leur mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.



NOUVELLES INSCRIPTIONS SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Après un minutieux travail de recherche réalisé par le service des archives municipales, de nouveaux noms ont été inscrits sur le monument aux morts. Au titre de la guerre 1939-1945 : Marcel Benoïst, Gabriel Besnard, Gaston Girault, Yvon Leblois, Georges Lefaix. Au titre de la guerre d'Indochine : Christian Gilquin et René Houdin.

FACTURE D'EAU : FAITES-VOUS MENSUALISER

Un prélèvement mensuel sur 10 mois permet de maîtriser son budget. Le formulaire de demande de prélèvement est disponible sur le site internet de la Ville (rubrique Eau et assainissement/vos démarches). Pour cela, il suffit de retourner le formulaire complété et accompagné d'un RIB à la mairie. Également à disposition des Montlouisiens : le portail de l'eau. Ce dernier permet d'effectuer ses paiements en ligne de manière sécurisée. Il est aussi disponible sur le site de la Ville (rubrique Eau et assainissement puis "Portail abonnés").



Un site de rencontres pour l'emploi



Favoriser l'insertion professionnelle en Indre-et-Loire.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? D'un salarié pour votre entreprise ?

La solution : JobTouraine.fr

Développé par le Conseil départemental, ce site met en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs d'Indre-et-Loire. Il s'appuie à la fois sur la localisation géographique des candidats et des annonces publiées, mais également sur le croisement des compétences attendues avec celles des candidats. Les liens se créent automatiquement, favorisant le rapprochement entre l'offre et la demande locale.

Autre atout du site, sa simplicité d'utilisation : les demandeurs d'emploi peuvent créer leur profil et réaliser différents CV pour valoriser leur savoir-faire personnel et leur expérience professionnelle. Côté recruteur, la publication d'une offre d'emploi se fait en quelques minutes et il est possible de contacter directement les candidats. Renseignements complémentaires au 02 47 31 45 50 (prix d'un appel local).

Rendez-vous sur le site Internet :

www.jobtouraine.fr



Sécurité : un travail d'équipe

La Gendarmerie nationale et la Police municipale contribuent, chacune dans ses missions propres, à assurer la sécurité des Montlouisiens ainsi que la tranquillité et la salubrité publiques.

La complémentarité des missions, la coordination des interventions, le dialogue permanent et l'échange d'informations sont des gages essentiels d'efficacité. Ce partenariat trouve en particulier un écho très important dans le cadre de la politique de prévention conduite par la Ville.

Le contexte actuel, l'activation du plan Vigipirate et des mesures d'urgence rendent encore plus impératif ce travail en commun.

C'est le but de la convention de coordination qui vient d'être signée par le Préfet d'Indre-et-Loire et Vincent Morette, maire de Montlouis.



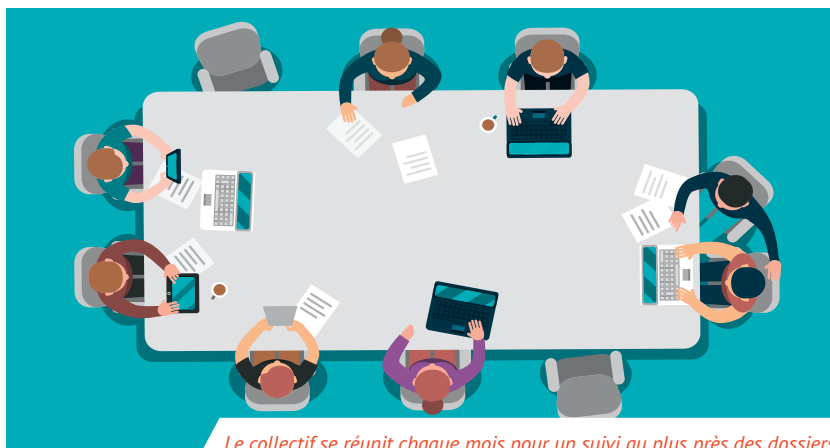
**CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT :
UNE DÉMARCHE GRATUITE**

Les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité et de passeport en mairie. En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de "Pré-demande" permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations nécessaires à l'élaboration de ces titres. **Sachez que cette démarche est entièrement gratuite.** Il suffit de se connecter sur le site officiel du gouvernement : <https://ants.gouv.fr>
Renseignements auprès de l'accueil, en mairie au 02 47 45 85 85.

**DES SACS À CROTTES
DISPONIBLES EN MAIRIE**

La mairie met à disposition des propriétaires de chiens des sacs à crottes afin que les espaces publics, trottoirs, parcs et jardins restent propres pour l'ensemble des usagers.

Des actions de prévention



Le collectif se réunit chaque mois pour un suivi au plus près des dossiers.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a pour objectif de lutter contre l'insécurité et faire reculer la délinquance sur le territoire. Présidé par le maire et coordonné par la directrice du SMES, Nadine Koster, le CLSPD associe de nombreux partenaires : élus, services municipaux, acteurs sociaux, police municipale, gendarmerie...

L'objectif de ce collectif est de favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés. Plusieurs actions de prévention sont actuellement en place pour veiller au maintien de la tranquillité publique :

vidéo protection sur trois sites et la présence sur le terrain d'un médiateur de rue. Une cellule de veille se réunit chaque mois pour passer en revue, en toute confidentialité, les faits délictueux, les signalements...

L'accent est mis sur l'accompagnement des mineurs : le maire -en présence de la gendarmerie et de la directrice du SMES- a reçu par six fois les parents et des jeunes identifiés pour des délits succincts.

D'autres individus repérés font l'objet d'un suivi partagé.

Des pistes vers l'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage) ou l'attractivité sportive, ont été proposées.



Pour bien préparer Noël !

Venez vivre ou redécouvrir la magie de Noël à l'espace Ligéria le samedi 2 et dimanche 3 décembre. Plus de 60 créateurs locaux seront présents pour exposer leurs produits et vous donner des idées de cadeaux. Accessoires en tissus, jeux et jouets, objets de décoration, bougies, bijoux, livres et chocolats ou encore produits du terroir...

Des contes de Noël, un concours de dessin et de nombreuses surprises attendent les enfants ! Le Père Noël sera présent samedi, de 15h à 18h et dimanche de 11h à midi et de 15h à 18h.

Les gourmets et les gourmands sont attendus sur les stands de restauration : crêpes, vin chaud, fouées, pains d'épices...

Samedi 2 décembre, de 14h à 19h et dimanche 3 décembre, de 10h à 19h.



Un service essentiel pour véhiculer les personnes âgées ou fragilisées.



1300

questionnaires ont été envoyés
afin d'analyser les attentes
de la population concernée.

La navette montlouisiennne

La Ville propose un service de transport "à la demande", destiné à des personnes fragilisées ou en perte d'autonomie.

Les personnes fragilisées par l'âge, la maladie, en situation de handicap ou momentanément empêchées de se déplacer (ex. : accident) peuvent bénéficier du service de transports montlouisiens baptisé : "La navette montlouisiennne". Plusieurs fois par semaine, celle-ci sillonne la ville pour permettre aux usagers de se rendre à différents rendez-vous : aller chez le coiffeur, le médecin, se rendre à un club d'aînés ou tout simplement faire ses courses dans les commerces ou sur le marché. Pour bénéficier de ce service, contacter le chauffeur, au plus tard la veille de la navette souhaitée, avant 12h.

Le chauffeur prendra alors en charge l'usager à son domicile ou à un arrêt précis, afin de le transporter à la destination définie préalablement. Le règlement se fait directement à la montée du véhicule.

Pour le retour, le chauffeur récupère l'usager à un lieu et une heure définis par avance, afin de le reconduire à son domicile.

Les modalités

La carte de transport de dix trajets coûte actuellement 7,60 € ; elle est à retirer auprès du chauffeur.

La navette circule quatre jours/semaine :

- mardi et vendredi de 13h30 à 17h ;
- jeudi de 8h30 à 11h30, vers le marché ;
- et enfin un circuit en cours de test avec un transport le premier mercredi du mois, de 8h30 à 11h30, vers la zone commerciale des "Fougerolles", à La Ville-aux-Dames. Ce circuit pourrait évoluer et se scinder en deux (circuit Est et Ouest) et s'effectuer sur la journée.



Contact : Pascal Poussin
au 06 07 88 98 49.

Une piste cyclable vers Greux



Véritable trait d'union entre le centre-ville et le hameau de Greux/Rochepinard, la nouvelle voie verte, permet aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité.

La rue de Greux étant une voie de circulation limitée à 70 km/h, la Ville a souhaité proposer une alternative aux non-automobilistes-cyclistes, joggers piétons... qui utilisent l'axe centre-ville/hameau afin de faciliter leur trajet, tout en veillant à leur sécurité. Une voie verte (voie mixte, ouverte à la fois aux cyclistes et aux piétons) a donc été construite rue de Greux (à partir du lotissement du Saule Michaud, rue des Sablons et jusqu'à l'entrée du hameau de Greux). La Ville a investi 151 000 € TTC pour l'ensemble de ces travaux : enrobé hydrodécapé sur les 700m de voie, signalisation verticale et horizontale et engazonnement des accotements.

Cette nouvelle circulation douce est également un moyen sécurisé pour les citoyens de se rendre aux écoles, installations sportives...



ILS S'INSTALLENT À MONTLOUIS...

- ▶ **Charlène Arrault** a débuté mi-septembre, son activité dans la coiffure à domicile sous le nom de Virtuose. Elle propose tous types de prestations sur Montlouis et ses alentours : du lundi au vendredi, de 9h à 20h et le samedi de 8h à 17h. Tél. : 06 14 39 73 11 et à suivre sur Facebook "coiffure à domicile Virtuose".
- ▶ **Fernando Pereira** s'est installé début novembre. Il propose plusieurs types de prestations : sanitaire, chauffage et climatisation ; assure l'entretien, le dépannage, la pose de VMC et la rénovation de salle de bain. Contact au 06 45 34 82 10. Mail : ent.fernandopereira@gmail.com
- ▶ **Just'bar** a ouvert ses portes cet été. Anne-Marie et Laurent Ferdoile ouvrent leur bar trois soirs par semaine : jeudi de 17h30 à 23h, vendredi et samedi de 17h30 à 2h. Just'bar : 73, quai Albert Baillet. Tél. : 09 53 89 33 39 et à suivre sur Facebook.
- ▶ **Anaïs Alasseur** propose depuis le 2 octobre des séances de sophrologie et de relaxation. Elle reçoit sur RDV au 4 allée des Acacias et propose de se déplacer, à domicile. En savoir plus sur : www.anaisophrologie37.com Contact : 06 05 44 57 87 ou par mail : anaisophrologie37@gmail.com

Dynamique Locale

Renforcer les liens associatifs



Des stages de chants et des concerts, comme ici, sur le Festival EverySing.

"Le Centre de PRAtiques VOcales et Instrumentales en région centre" (CEPRAVOI) s'est installé au 1^{er} étage de la maison Bellevue (qu'il partage avec le café associatif Le Conciliabule). Il occupe depuis 1993 les anciens appartements de fonction attenants à la mairie, devenus vétustes. Cette mise à disposition de locaux a fait l'objet d'une nouvelle convention qui a été signée avec le président de l'association Jean-Marie Paquereau et Sophie Dumagnou, adjointe à la culture. Le CEPRAVOI œuvre

dans la formation, l'accompagnement et le développement de la pratique vocale et organise notamment avec la Ville le Festival vocal "EverySing" qui abordera sa 8^e édition en mars prochain. Montlouis continue donc de renforcer ses partenariats avec les associations qui proposent des initiatives en direction des citoyens et qui, ainsi, jouent un rôle important dans l'animation de la ville.

L'actualité du CEPRAVOI à retrouver sur : www.cepravoif.fr

Pour la bonne cause



Le Téléthon, au profit de la recherche sur les maladies génétiques, aura lieu cette année les 8 et 9 décembre. Pour préparer la 31^e édition, les forces vives de l'association "Téléthon Montlouis" ont concocté un programme sportif et festif. Le vendredi 8 décembre, ce sera "le défi Pompier" (durant 24h) avec un circuit de 5 km de course à pied, sans difficulté, dans les rues de Montlouis. Les sections sportives de la ville y participeront activement. Le lendemain, samedi 9 décembre, une marche nordique partira à 9h de la place François-Mitterrand et un apéro chorale sera proposé à 11h30 en centre-ville. Rendez-vous ensuite à 13h30 pour le départ de la randonnée pédestre et VTT. Le reste de l'après-midi sera animé par de la Zumba (15h), les Krystalines (16h) et Boots on line (17h). Venez partager ces moments de convivialité et mobilisez-vous pour dépasser les 18 564,54 € récoltés l'an dernier.

Détail du programme sur le site de la Ville, rubrique "Associations" puis "Actualité".



L'ancienne maison sera rénovée en continuité de la place François-Mitterrand.

Débat d'orientation budgétaire

Après avoir débattu des grandes orientations en novembre, le conseil municipal s'apprête à voter le budget 2018. Dans un contexte national toujours incertain, la Ville de Montlouis-sur-Loire continue de se structurer et d'accorder la priorité au dynamisme économique et associatif ainsi qu'à des actions et investissements de proximité.

Un budget tourné vers les actions de proximité

Questions à Laurent Thieux



Laurent Thieux, adjoint en charge des finances.

Quel type de budget la majorité municipale a-t-elle proposé lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) ?

Le DOB permet de construire techniquement le budget et d'en présenter la philosophie au conseil municipal. C'est un travail collectif qui associe l'ensemble des élus et des cadres de la ville. Nous avons pris en compte dans l'élaboration le bilan des réalisations à mi-mandat et les priorités du programme municipal restant à réaliser. Notre fil conducteur est ce programme validé par les Montlouisiens et enrichi lors des rencontres dialogue et de la réunion participative de mi-mandat qui nous ont permis de valider les projets restant à mener et nous ont renforcé dans l'idée que les investissements de proximité visant à améliorer la vie quotidienne et la qualité de vie étaient prioritaires. Après avoir massivement investi sur des projets structurants dans la première partie du mandat, nous proposons pour 2018, un budget tourné vers l'amé-

lioration du quotidien, avec principalement l'entretien des voiries suite à l'audit qui sera mené, l'accessibilité des bâtiments municipaux, la prise en compte de l'entretien des espaces et des équipements publics, le soutien aux domaines scolaires, culturels et associatifs, la tranquillité publique.

Quels ont été les principaux investissements de la 1^{re} partie du mandat que vous évoquez ?

Rappelons que plus de 2M€ ont été investis pour l'aménagement de la place François-Mitterrand et environ 1,4 M€ pour le nouveau centre technique municipal. Ce dernier projet s'est imposé à nous en début de mandat, mais il nous a permis de gagner en rationalisation des moyens dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement... Des synergies et économies profitables à la commune et aux Montlouisiens.

Accessibilité : aménagements à l'école Racault

Après avoir initié un audit en 2011, la Ville de Montlouis-sur-Loire a déposé auprès de l'État, en 2014, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Il planifie les travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux à réaliser sur 6 ans. Au total, 13 établissements recevant du public (écoles, sites sportifs...) ont été inscrits à cet agenda. Après les écoles Desnos, Arcadine et Ferry, le déploiement concernera, en 2018, le complexe scolaire Racault et ses bâtiments construits en 1955. La mise en accessibilité de ce site devrait nécessiter un investissement de 300 000 €, avec le changement de portes, des compléments d'éclairages, la création de rampes et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite, et surtout la réalisation d'un ascenseur.



Quelles vont être les principales actions pour 2018 ?

Un audit sur la voirie est en cours pour dégager les priorités de fin de mandat. Nous allons également apporter la dernière touche à la place François-Mitterrand, avec la rénovation de la "maison du bourg" qui permettra l'installation d'un service public, très probablement la police municipale. Nous enrichissons ainsi le patrimoine de la Ville et rapprochons ce service de la population. Le Cepravoï, qui occupait les lieux a rejoint le pôle culturel en cœur de ville, au-dessus du Concilia-bule, à proximité de la médiathèque. Autres choix marquants de ce budget : l'acquisition d'une nouvelle balayeuse plus performante pour entretenir les rues, la poursuite de nos investissements autour de notre agenda accessibilité (voir ci-dessous), la mise aux normes du terrain de football pour lequel nous inscrivons cette année la maîtrise à assistance d'ouvrage, un engagement fort pour le monde associatif avec la hausse de l'enveloppe consacrée aux associations pour accompagner de nouveaux projets, notamment la création d'une section gymnastique à l'ASM et des enveloppes d'investissements par services permettant de nombreuses réalisations dans les écoles et les lieux sportifs. Après avoir construit ce budget de manière participative, nous le présenterons en détail aux services municipaux puis à la population lors d'une réunion publique le mercredi 17 janvier 2018.

Les communes sont fortement contraintes et leur marge de manœuvre est de plus en plus étroite... De plus la taxe d'habitation est profondément révisée dès 2018. Quelles conséquences ?

En effet, le contexte national est difficile. Nous ne connaissons pas de baisse de dotations de fonctionnement cette année, mais l'effet cumulé des années précédentes pèse encore. Comme prévu, le Projet de Loi de Finance 2018 ne procède pas à une nouvelle baisse unilatérale de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Malgré tout, pour ce qui concerne nos dépenses de fonctionnement nous devons être très prudents et nous serons à 0% d'augmentation, grâce à une gestion au plus près. En ce qui concerne le personnel, la hausse sera de 1% en prenant en compte la disparition des emplois aidés. Pour la taxe d'habitation, le gouvernement a décidé d'un dégrèvement à partir de 2018 pour une partie des contribuables en fonction des revenus. L'État se substituera au contribuable et s'engage à compenser à l'euro près les dégrèvements accordés. Nous serons très attentifs à ce que nos recettes ne baissent pas car de nouvelles charges sont transférées aux collectivités et nous devons avoir l'assurance d'une lisibilité tant sur les dotations que sur la fiscalité. L'avenir nous dira si la compensation est intégrale... Ce qui est certain de notre côté, c'est que nous tenons l'engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour la cinquième année consécutive, conformément à l'engagement pris devant la population.

Le gouvernement a annoncé la disparition progressive du dispositif des emplois aidés ? Quel impact à Montlouis ?

Notre ville s'est fortement impliquée dans ces dispositifs, en particulier les emplois d'avenir qui permettaient de former des jeunes et de leur donner une expérience de 3 années sur des postes à temps complet, ce qui enrichissait ensuite un CV. Nous prendrons nos responsabilités pour stabiliser la grande majorité des postes dans nos effectifs. Les missions assurées continueront à l'être, il s'agit de la propreté urbaine, du ménage dans les bâtiments communaux, de la restauration scolaire en régie... L'impact financier est certain mais nous poursuivons en parallèle les efforts de mutualisations de postes et de repositionnement dans certains services.

>>> En bref

SUR VOS AGENDA

→ **Lundi 12 décembre**, vote du budget 2018 lors de la dernière séance de conseil municipal de l'année. Début de la réunion à 18h30 en mairie.

→ **Mercredi 17 janvier 2018**, la municipalité convie la population à une réunion publique, pour expliquer le budget aux habitants, répondre aux éventuelles questions à ce sujet... Rendez-vous à 18h30 en mairie.

Soutien à une nouvelle discipline sportive

Comme la Ville, le milieu associatif montlouisien va être impacté par la suppression des emplois aidés.

"Plus que jamais, le maintien de nos subventions, voire une augmentation certaines années en fonction des projets, s'avère nécessaire", juge Laurent Thieux. Mieux, la Ville souhaite accompagner cette année la création d'une nouvelle activité sur la commune : un club de gymnastique, impulsé par un groupe d'athlètes dynamiques, qui intégrera l'ASM Omnisports et s'installera au gymnase Racault. Des aménagements sont nécessaires sur ce site, pour le stockage du matériel et la création d'ancrages. Le nouveau club bénéficiera également d'une subvention d'investissement pour l'acquisition de matériel (poutres, barres, agrès...). La ville soutiendra également le club dans ses démarches auprès de co-financeurs.



© Raphael Goetter.

Les textes publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tribunes des minorités

GESTION CATASTROPHIQUE DE L'IMMOBILIER MUNICIPAL

Notre groupe VEHM proposait dans son programme une gestion raisonnée des biens communaux.

La grange du parking FOCH a été acquise il y a 1/4 de siècle en excellent état par la municipalité. En absence de gestion elle s'est retrouvée quasiment en ruine. Cet édifice a été vendu pour une bouchée de pain (25 000 €).

Et la ferme BONIN ? Nous sommes scandalisés par la gestion lamentable de ce bien. Ce bâtiment acquis au XX^e siècle a été laissé en désuétude depuis l'achat. Cet état de fait a nécessité d'importants travaux de réhabilitation. Un commerçant Montlouisien a voulu se rendre acquéreur, contribuant à la valorisation de Montlouis. L'étude financière pour l'acquisition et les gros travaux imposés par la commune se seraient chiffrés à + de 450 000 € sans les travaux intérieurs, soit un total supérieur à 800 000 € ; cette personne n'a pu conclure puisqu'il lui fallait 100 couverts/jour pour survivre. A ce jour, un nouveau projet a été conduit en secret par la majorité municipale. Nous sommes surpris que l'acquisition et les gros travaux ne coûteraient à l'organisme de gestion (SET) que 283 000 €. POURQUOI ?

A la demande du groupe VEHM, nous apprenons avec stupéfaction, qu'un investisseur privé se rendrait acquéreur de ce bien pour la modique somme de 100 000 €. Ce sont les contribuables qui paieront la différence, la majorité municipale contribue au gouffre financier du déficit public. Quel investisseur particulier a bénéficié de ce CADEAU ? MONTLOUSIENS FAITES VOS OFFRES !

Et que dire de ce commerçant local bafoué par ces élus ? Nous sommes révoltés, et vous Montlouisiens ?

La volonté de la mairie de ne pas divulguer clairement les chiffres nous oblige constamment de demander des informations indispensables au bon déroulement de la démocratie.

**Pour le groupe
"Vivons en harmonie à Montlouis",
Jacky Nourry.**

Compétences lourdes de conséquences...

Cela va de soi que notre communauté de communes (élargie depuis janvier) prend en charge la défense de nos intérêts communs. Or, l'hégémonie montlouisienne (le président et le premier vice-président étant de Montlouis) vient de faire voter plus de pouvoirs au président de la CCTEV sous prétexte de manque de temps pour débattre, notamment sur des problèmes importants...

Alors que les réunions du conseil communautaire planifiées se font plus rares, les conseils exceptionnels fleurissent car, dans l'urgence, nous sommes obligés (contraints et forcés...) d'accepter plus de compétences, obligatoires de la loi NOTRe, comme la GEMAPI, mais aussi optionnelles pour pouvoir prétendre à des dotations de l'État (d'où 14 abstentions sur une délibération en ce sens lors du dernier conseil communautaire).

Et cela s'arrête là... Nous n'avons toujours pas évoqué, dans un conseil communautaire, la question urgente de l'avenir des transports en commun, en particulier de Fil Bleu pour les 3 communes de La Villeaux-Dames, Vernou et Vouvray et l'extension possible à d'autres communes. La Région, responsable des transports en commun, n'est-elle pas capable d'agir en bonne intelligence avec la nouvelle métropole ? Est-ce une question de couleur politique ou un manque de bon sens ?

Nous savons depuis longtemps que le transport vers la métropole est important pour tous les habitants de nos communes (70 % des salariés de celles-ci travaillent vers la métropole) et nous connaissons bien les problèmes de circulation vers Tours, aggravés lors de travaux sur les levées de la Loire et permanents sur le CD 140 au sud de notre commune.

Qu'en sera-t'il sur ce dernier axe lorsque les Hauts de Montlouis seront habités ?

**Pour le groupe
"Montlouis bien évidemment",
Élisabeth Richard.**

Le logement est la première dépense des foyers, et il est source de nombreuses difficultés pour les familles. La fondation Abbé-Pierre rappelle que notre société compte aujourd'hui 3,8 millions de personnes mal logées dont 900 000 personnes privées de logement personnel et plus de 12 000 personnes rencontrent des difficultés de surpeuplement, de précarité énergétique...

Face à cette situation, les communes agissent fortement afin d'apporter une réponse adaptée aux ressources et aux besoins de leurs habitants.

Mais les attaques du gouvernement n'ont que faire de ce travail solidaire. Ainsi, une baisse de l'Aide pour le logement (APL) de 5€ a pris effet en octobre pour les 6,5 millions de ménages les plus fragiles. Ceci, notamment afin de financer une baisse de l'impôt sur la fortune qui profitera aux foyers les plus fortunés du pays.

De plus, le gouvernement réclame une nouvelle baisse des APL à hauteur de 60€ par mois. Baisse qui concernerait particulièrement les locataires de logements sociaux, et serait compensée par une baisse des loyers par les bailleurs.

Les loyers constituent un apport financier essentiel pour les bailleurs sociaux, dans la mesure où les gouvernements successifs ont amoindri à "peau de chagrin" leurs budgets.

Comment financer dans ces conditions les différentes rénovations du parc de logements sociaux ? Comment faire sortir de terre de nouveaux projets vertueux, moins énergivores, privilégiant la qualité de vie et la mixité sociale, tout en conservant des prix abordables ?

Dans le contexte de fortes diminutions de dotations aux collectivités, dont le rôle est essentiel dans le financement et le fonctionnement du logement social, cette annonce est particulièrement inquiétante ! Le logement devrait être déclaré grande cause nationale.

**Pour le groupe
"A Montlouis changeons pour de bon !",
Fabien Coste.**

Tribune de la majorité

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOIS AIDÉS ET DU MONDE ASSOCIATIF

Le gouvernement a décidé l'arrêt du financement des emplois aidés, présents au sein de notre collectivité ou d'associations montlouisiennes. Cette décision compromet l'insertion de personnes assurant ces missions essentielles à notre quotidien, à la vie publique et/ou associative, à l'économie locale. La Ville de Montlouis s'était engagée fortement dans ces dispositifs, notamment celui des emplois d'avenir, qui proposait un volet formation et un plein temps. Les jeunes pouvaient ainsi connaître une réelle expérience professionnelle et acquérir des savoirs pendant 3 ans, démarche valorisante pour leurs recherches futures. La majorité municipale veillera au devenir de ces personnes une fois les dispositifs stoppés par le gouvernement et continuera à contribuer à la formation et à l'insertion dans ses services par le biais de l'apprentissage.

Malgré les contraintes financières nouvelles que représente la fin des emplois aidés pour la ville, la majorité maintiendra intégralement les aides financières directes et indirectes au monde associatif montlouisien en 2018, comme c'est le cas depuis le début du mandat. Notre but : préserver le lien social et l'activité de proximité. L'enveloppe globale sera même en très nette progression puisque nous aiderons à la création et au développement de nouvelles associations.

Désormais, l'innovation devra nous guider, nous permettre de garder une liberté financière locale, certes raisonnée, servant aux actions de chacune des associations à destination des Montlouisiens.

Pour le groupe
"Agissons ensemble pour Montlouis",
Frédéric Leclerc, adjoint au maire.

Rencontres avec les élus

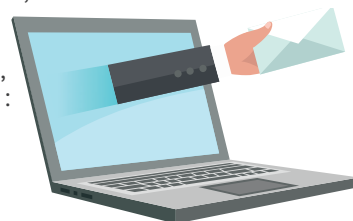
Les adjoints proposent des permanences en mairie, sur rendez-vous.
Contact auprès du cabinet du maire au 02 47 45 85 55.

- **Martine Salmon.** Lundi matin, vendredi après-midi.
- **Laurent Thieux.** Mercredi après-midi, samedi matin.
- **Patrick Bourdy.** Mercredi, de 14h30 à 18h.
- **Véronique Roy.** Samedi, de 10h à 11h.
- **Claude Garcera.** Lundi après-midi.
- **Sophie Dumagnou.** Mercredi, de 14h30 à 16h30, jeudi, de 17h30 à 19h et samedi, de 10h à 12h.
- **Gérard Brault.** Jeudi, de 10h à 12h.
- **Jeanne Hentry.** Mardi ou mercredi matin.
- **Frédéric Leclerc.** Vendredi après-midi, de 14h30 à 18h.

Pour prendre contact
directement avec le maire,
et suivre son actualité :

morette@ville-montlouis-loire.fr

www.facebook.com/VMorette/



>>> En bref

► CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 décembre (vote du budget). Séance ouverte au public, salle du conseil municipal en mairie à 18h30.

► CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Les prochaines séances se tiendront les jeudis 30 novembre et 21 décembre. Séances à 18h30, ouvertes au public, à la Maison communautaire, 48, rue de la Frelonnerie.

► SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales en Indre-et-Loire ont eu lieu le 24 septembre dernier. Trois sénateurs ont été élus pour 6 ans : Serge Babary, Isabelle Raimond-Pavero et Pierre Louault.

► BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté. Un téléservice permet en quelques clics d'effectuer ce recensement. La démarche à suivre est simple, il suffit de créer un compte sur mon.service-public.fr. La création est gratuite et le compte sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : copie de la carte d'identité ou du passeport ainsi que du livret de famille. Après traitement de votre demande, l'attestation de recensement sera déposée directement dans l'espace confidentiel de votre compte.



Renseignements auprès du Centre
du Service National d'Angers au
02 44 01 20 50.



**INVITATION AU VOYAGE
A TRAVERS DES CARNETS**

En décembre à la médiathèque, rêver à des terres lointaines sera possible...

grâce à l'exposition de Philippe Delord, "Bab El Mandeb, voyage entre deux rives" - du 5 décembre au 6 janvier 2018. Une rencontre avec l'artiste à l'occasion d'un petit-déjeuner, permettra de mieux comprendre l'élaboration de ses carnets de voyage - samedi 9 décembre, à 10h30.

- Par ailleurs un atelier pour fabriquer de vrais carnets, animé par Stéphanie Dumas d'Ethnostory, se tiendra le mercredi 13 décembre, à 15h30.

- Ultime rendez-vous pour ce mois consacré au carnet de voyage, le samedi 16 décembre, avec une journée rocambolesque : des chansons de voyage seront interprétées par les musiciens de l'école de musique à 10h30, puis des histoires incroyables seront contées par Maud, la conteuse clown à 16h.

Des coups de cœur à partager



Découvrir et faire partager ses lectures dans une ambiance conviviale.

La médiathèque propose deux rendez-vous pour les passionnés de lecture qui souhaitent découvrir de nouveaux univers ou échanger autour de leurs lectures.

- ▶ **Un samedi par mois, le comité de lecture romans** adultes se réunit avec Marianne, responsable littérature, pour parler de l'actualité. On échange sur les nouveautés, mais pas seulement, ce peut être aussi l'occasion de redécouvrir des auteurs, des textes. C'est un moment convivial, où chacun présente ses lectures, partagées autour d'un café. Chacun peut venir aussi juste pour écouter et repartir avec des idées de lecture.

- Prochains rendez-vous : samedis 2 décembre et 13 janvier à 10 h 30.

- ▶ **Un samedi par trimestre, le comité BD** propose de découvrir les nouveautés et classiques de bandes-dessinées pour adolescents et adultes : séries BD, romans graphiques, mangas... Manon, responsable BD, attise votre curiosité, grâce à l'œil expert de Frédéric Potet, critique BD pour le journal Le Monde, présent à chacun des comités. L'occasion de (re)découvrir la BD sous toutes ses formes !

- Prochain rendez-vous : février 2018.

Le numérique n'aura plus de secrets

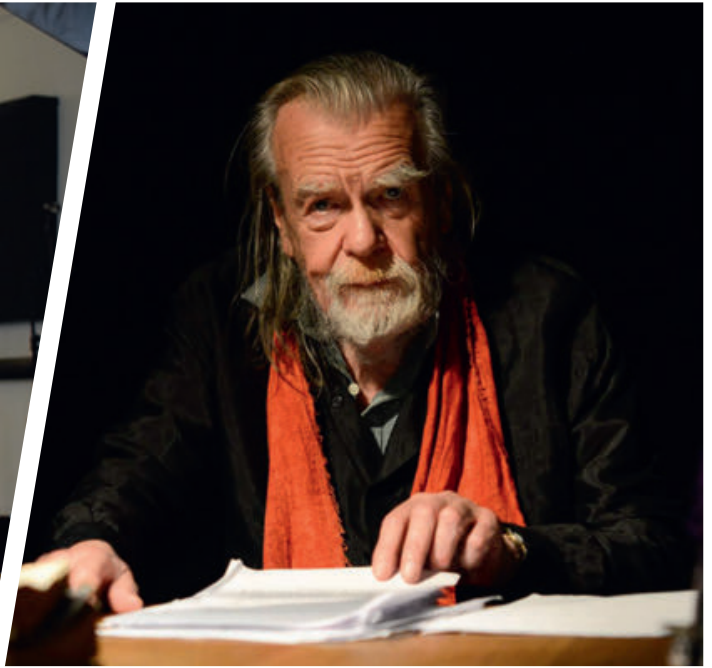
Une fois par mois, le vendredi après-midi, Cassandra et Nicolas, animateurs numériques, accompagnent les abonnés de la médiathèque sur Internet. L'occasion de découvrir les plus proposés avec l'abonnement : cinéma à la demande, auto-formation, presse numérique... Il est également possible de prendre un "RDV à la carte" et ainsi se faire aider sur un point particulier : créer une adresse mail, paramétrer une tablette ou tout simplement commencer à surfer sur Internet.

Prochains rendez-vous : vendredis 1^{er} décembre et 19 janvier, entre 15h et 18h.

Réservation pour les ateliers à la carte au 02 47 45 00 42.

Toute l'actualité de la médiathèque à retrouver sur : www.mediatheque.ville-montlouis-loire.fr





Un spectacle écrit et conçu par Patrick Scheyder avec la participation de Michael Lonsdale.

Biodiversité des cultures

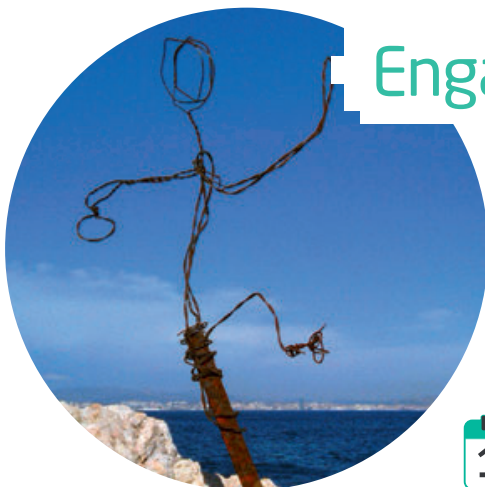
Une invitation au voyage avec ce spectacle original durant lequel musiciens, conteurs d'histoires et illustratrice... emmènent le public vers de magnifiques "Jardins d'Orient et d'Occident".

Patrick Scheyder, auteur, pianiste et concepteur de ce spectacle a mêlé le thème de la diversité des cultures et de la nature. "Jardins d'Orient et d'Occident" nous entraîne dans un monde féérique autour des contes des Mille et une Nuits, de contes Persans, de poètes Arabes ou encore des fables de La Fontaine. L'interaction entre les comédiens, musiciens, danseurs, conteur et illustrateur (qui dessine en live), créent une mosaïque multicolore qui s'adresse à tous les publics. Le quatuor de comédiens (dont Michael Lonsdale) illumine par son talent ce spectacle qui sera joué dimanche 10 décembre.

Afin de prolonger le plaisir, le comédien Michael Lonsdale, principalement connu pour ses rôles au théâtre et au cinéma, (il a joué notamment dans "Le nom de la rose", "Des hommes et des dieux"...), sera à la médiathèque le samedi 9 décembre à 15h. Il présentera trois courtes lectures, en alternance avec trois morceaux joués par le pianiste Patrick Scheyder, avec qui il dédicacera leur livre commun.

Jardins d'Orient et d'Occident - tout public.

10 *Dimanche 10 décembre - 16h30.
Espace Ligéria, . Réservation Office
de tourisme : 02 47 45 85 10.*



Engagé et citoyen

Lampedusa Beach est un projet de création sonore et de théâtre plurilingue portant sur le thème de l'immigration clandestine. Embarquée avec 700 clandestins, Shauba veut atteindre Rome. Son voyage, minutieusement préparé, s'arrête dans le basculement inattendu du bateau tout près des côtes de Lampedusa, en Italie. Commence alors "la descente infernale" dans les eaux de la Méditerranée jusqu'à la découverte de Lampedusa Beach. A travers la voix de Shauba, c'est le fonctionnement d'une certaine Europe qui est mise en question. Le spectacle dispose d'un système sonore hexaphonique qui encercle le spectateur et le plonge dans des espaces faisant appel à sa sensation immédiate et à sa mémoire sensorielle.

19

*Lampedusa Beach - Vendredi 19 janvier 2018. Espace Ligéria, 20h30.
Réservation : Office de Tourisme 02 47 45 85 10.*



Sylvie B.

LES EXPOS AU CARROI DES ARTS

La galerie est ouverte de 15h à 18h du mercredi au dimanche

Du 15 novembre au 3 décembre
Stéphane Gendron, "Totems sans tabou".

Du 6 au 31 décembre
Sylvie B., huiles sur toile.
Vernissage. 8/12 à partir de 18h.

Du 24 janvier au 11 février
Marie-Luce Thomas, installation photos.
Vernissage. 26 janvier à partir de 18h.

Carroi des arts, rue Foch.
Tél. : 02 47 50 77 06 et + de détails sur le site Internet de la ville.



Marie-Luce Thomas.

NOVEMBRE

Tout le mois et jusqu'au 3 décembre, "La borne" : microarchitecture dans laquelle sont exposées quelques œuvres de Charlotte Vitaioli.
Place François-Mitterrand.

DÉCEMBRE

Samedi 2 de 14h à 19h et dimanche 3 de 10h à 19h, Marché de Noël.
Espace Ligéria.



Samedi 2 et dimanche 3, concours de tir à l'arc. Salle Arcadie au complexe du Saule Michaud.

Du 3 décembre au 4 janvier 2018, "La borne" : microarchitecture dans laquelle sont exposées quelques œuvres de Benoît Gehanne.
Place François-Mitterrand.



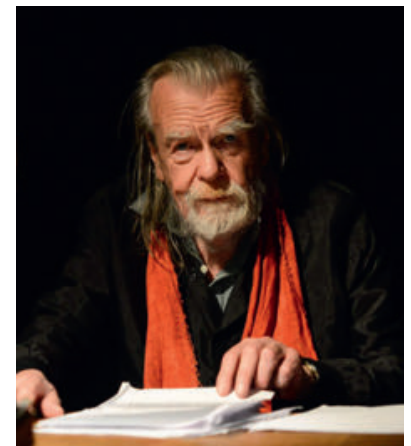
Vendredi 8 et samedi 9, Téléthon : défi pompier, marche nordique, randonnée, animations... Lire détails p12.

Samedi 9 à 10h30, rencontre avec l'illustrateur Philippe Delord.
Médiathèque.

Samedi 9, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. Parking du Super U.

Samedi 9 de 14h30 à 16h30, atelier fabrication de décorations de Noël.
Maison de la Loire.

Samedi 9 à 15h, rencontre avec le comédien Michael Lonsdale : lectures de texte et dédicaces de ses romans. Médiathèque.



Samedi 9 à 19h, football : AS Montlouis/ Saint Jean Le blanc FC. Stade Cholet.

Samedi 10 à 16h30, saison culturelle : "Jardins d'Orient et d'Occident", musiques et textes du monde. Espace Ligéria.

Mercredi 13, après-midi récréatif de la Grappe dorée. Salle des fêtes du Saule Michaud.

Mercredi 13 à 15h30, atelier fabrication de carnet de voyage - sur réservation.
Médiathèque.

Vendredi 15, de 19h à 4h du matin, Nuit du bad. Gymnase Léo-Lagrange.

Samedi 16 à 10h30, concert de l'atelier chansons, par l'école de musique.
Médiathèque.

Samedi 30 à 10h30, projection cinéma surprise pour les tout petits.
Médiathèque.

Dimanche 31, réveillon du nouvel an organisé par l'association ASC Dom Tom.
Salle des fêtes du Saule Michaud.

JANVIER 2018

Jeudi 4 de 15h à 18h30, collecte de sang.
Salle des fêtes du Saule Michaud.

Samedi 6 à 10h30, projection cinéma surprise pour les tout petits.
Médiathèque.

Samedi 6, loto. *Salle des fêtes du Saule Michaud.*

Dimanche 7, vide poussette.
Salle des fêtes du Saule Michaud.

Samedi 13, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection.
Parking du Super U.

Samedi 13 à 19h30, loto de l'association de jumelage Montlouis Castelvetro. *Salle des fêtes du Saule Michaud.*

Samedi 13 de 19h30 à 2h du matin, dîner dansant et soirée spectacle avec Oasis. *Espace Ligéria.*

Lundi 15 à 18h30, cérémonie des vœux du maire à la population. *Espace Ligéria.*

Vendredi 19 à 20h30, saison culturelle : "Lampedusa Beach", théâtre tout public. *Espace Ligéria.*

Dimanche 21, repas dansant de l'UNC-AFN. *Espace Ligéria.*

En savoir + sur
www.ville-montlouis-loire.fr

La vache qui rock

Un concert multi-vitaminé pour le jeune public



Prenez quatre frères et sœurs farfelus nourris au Rock n'Roll, habillez-les de tenues plus extravagantes les unes que les autres, et vous obtenez "La Vache qui Rock", un groupe survolté qui s'emploie à faire sauter vos jolies têtes blondes au plafond, le temps d'un concert multi-vitaminé ! Vous êtes prévenus, le super pouvoir du Rock n'a aucune limiiiiite !

*La vache qui rock - Dimanche 4 février 2018. Espace Ligéria, 16h.
Réservation : Office de Tourisme 02 47 45 85 10.*



Suivez l'actualité de la ville sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/montlouis.sur.loire
twitter.com/montlouis_loire



Anne-Marie et Laurent Ferdoile animent les soirées montlouisiennes, quai Baillet.

Animer le quai de Loire

En ouvrant un lieu de vie et de convivialité, mais aussi en s'investissant dans l'association Bien vivre au Bas rocher, Anne-Marie et Laurent Ferdoile espèrent contribuer à redynamiser le quai Baillet.

Contre toute attente, l'ouverture du Just'bar, en plein cœur de l'été au bout du quai Baillet (accolé au Syndicat des vins), n'est pas la concrétisation d'un vieux rêve pour Anne-Marie et Laurent Ferdoile. "Si on nous avait dit ça il y a deux ans, nous ne l'aurions pas cru un seul instant", expliquent-ils. "Nous avons d'ailleurs conservé nos emplois et n'ouvrons que trois soirées en fin de semaine*. Nous n'avons pas créé ce lieu de vie pour nous enrichir, mais plutôt par passion."

Lui évoluant dans le transport de gaz à haute pression, elle en tant que préparatrice de travaux pratiques au lycée viticole d'Amboise, ils se lancent donc dans un domaine inconnu. Porté par un constat et une volonté : "à Montlouis, il y a beaucoup de vie en journée et le soir venu... Nous espérons proposer une alternative".

Premier président, en 2014, de l'association Bien vivre au Bas rocher**, Laurent Ferdoile défend ce quartier atypique et tente de le dynamiser, avec une quarantaine de

citoyens et commerçants. "Malgré ce patrimoine naturel (la Loire, l'île de Bondésir...) et bâti exceptionnels, avec ce coteau que l'on peut apprécier davantage depuis que les plantations ont été élagués, ce coin de Montlouis est malheureusement trop perçu comme un simple lieu de passage, déplore Laurent Ferdoile. Nous tentons en tout cas de créer de la vie, avec la brocante semi-nocturne de cet été, la rando bernache de l'automne, le pique-nique annuel des voisins qui prend de l'ampleur, une visite guidée en prévision... Et puis se mobiliser, se fédérer, cela permet de pouvoir se faire entendre, parfois d'être consulté par les institutions."

Il manque encore quelques commerces de proximité, comme une boulangerie, sur ce long quai (1,7 km) pour pouvoir arrêter les automobilistes et créer davantage de vie. Le Just'bar a cette vocation et, avec le rond-point et le grand parking privé, il n'y a pas d'excuses pour ne s'arrêter et déguster, par

exemple, un vin de Loire sélectionné par le couple. "Nous faisons la promotion des produits locaux (fromages, bières, vins...) et évidemment des vins montlouisiens, notamment les vignes ayant pris le temps de venir nous visiter malgré la période de vendanges. Nous ferons tourner les vins à la carte, pour proposer régulièrement des surprises et des bonnes trouvailles !"

Hommage à leurs enfants, Julien et Stéphanie, le Just'bar d'Anne-Marie et Laurent compte déjà des habitués, ce qui est plutôt bon signe. "Nous pouvons également accueillir des groupes, des associations, qui veulent se réunir dans un endroit festif et convivial."

* Le Just'bar est ouvert le jeudi, de 17h30 à 23h, le vendredi et samedi, de 17h30 à 2h.

** Il en est aujourd'hui le trésorier, le président étant Christophe Sennepin. Site de l'association : basrocher.free.fr

GARAGE M.E.A.

PEUGEOT MONTLOUIS



PEUGEOT

Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture



Route de Conneuil - ZAC de Conneuil - 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Tél. 02 47 50 96 95 - Fax 02 47 50 99 34 - E-mail : mea7@wanadoo.fr



Cuisines Avenue

Cuisines · Bains · Rangements

CLASSIQUE...MODERNE...DESIGN...TRADITIONNELLE

CHOIX QUALITÉ CONSEIL

7 bis Quai de la Gare - Montlouis/Loire
Tél. 02 47 56 69 18 - Fax 02 47 56 71 41
tours@cuisinesavenue.fr



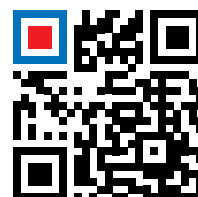
MAIRIE
INFO



ÉDITEUR DE PUBLICATIONS OFFICIELLES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & OFFICES DE TOURISME

Vous souhaitez vous aussi réserver un espace publicitaire
dans le prochain magazine *Vivacité* de
Montlouis-sur-Loire ? **Contactez-nous...**

Mairie Info - 45 rue de l'Est - 92100 Boulogne-Billancourt
Email : info@mairieinfo.fr - ☎ 01 46 05 36 36



www.mairieinfo.fr



2^{et}3
DÉC.

Marché de Noël



Montlouis-sur-Loire

Espace
Ligéria

Sam. 14h/19h
Dim. 10h/19h

